

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 84 (1955)
Heft: 7

Artikel: Évocation du Vully
Autor: Perrochon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evocation du Vully ¹

« Allongée entre deux lacs, la presqu'île du Vully s'enfonce en coin dans la vaste steppe du Grand Marais. Sa proue relevée au nord-est est comme une sentinelle romande avancée faisant le guet à l'entrée du long couloir de l'Aar menant vers les Allemagnes. » Ainsi Louis Seylaz commence son introduction au charmant petit livre qu'il a consacré au Vully.

Par les hasards de l'histoire et des constitutions de seigneuries moyenageuses, le Vully appartient à deux cantons : Vaud et Fribourg. La frontière passe au milieu du village de Mur, ce qui n'empêche pas ce lieu d'avoir une administration et une école commune aux ressortissants vaudois et fribourgeois. Le Vully fribourgeois fut lui-même longtemps divisé en deux parties : le haut avec Lugnorre-Mur, Môtiers, qui constituèrent la seigneurie de Lugnorre, puis furent propriété des comtes de Neuchâtel, qui donnèrent à ses bourgeois les mêmes droits qu'à ceux de la ville, avec assemblée du peuple sur la place, banquet payé par le seigneur. Si celui-ci apportait de Neuchâtel les viandes nécessaires au festin, les pêcheurs vulliérains devaient y joindre la pêche du jour. Les villages du bas, Nant, Praz et Sugiez furent avec Chaumont, aujourd'hui disparu, rattachés dès le XII^e siècle, par les ducs de Zæhringen, à la ville impériale de Morat.

Ce Vully fribourgeois constitue aujourd'hui une double minorité. Il fait partie d'une minorité protestante au sein d'un canton catholique ; mais, à cet égard, il jouit de sa pleine autonomie. Il est minorité de langue française dans un district de langue allemande. Il est la sentinelle romande avancée dans une contrée à la frontière des langues, où au cours des siècles tantôt l'une tantôt l'autre l'emporta, comme en témoignent les doubles noms des villages : Gempelen, Champion, Anet, Ins, Chiètres, Kerzers, Murten, Morat et d'autres. Depuis un siècle et davantage l'allemand gagne. Conquête pacifique évidemment, mais qui ne doit pas échapper aux défenseurs de notre langue. Nous avons à maintenir nos droits, sans acrimonie, mais dans l'intérêt de tous, car le jour où la Suisse n'aura plus qu'une seule langue, sa raison d'être disparaîtra.

Pays de vieille civilisation, pays de vignes. Pierre Deslandes a parlé de ses précieux vignobles serrés entre trois lacs : « Aux années

¹ M. Henri Perrochon, président de la Société des écrivains vaudois, a bien voulu nous permettre de publier la charmante évocation du Vully qu'il a présentée à la réunion de la Société suisse des professeurs de français, à Praz, le 15 mai 1955. Nous l'en remercions très vivement.

clémentes son rouge a goût de pierre à feu ; par sa tête surplombante, le Vully est pareil à un Righi romand qui regarderait avec une tendre commisération vers ces pays qui ne connaissent pas la vigne. » Un vin qui est un apéritif, qui aiguisé l'esprit. Pays de vignobles, donc de travail. Sur un sol étroit, pris entre le mont rocailleux et le lac, un labeur intense, et les menaces : la grêle, le gel, les maladies, et parfois la mévente, et tout ce que connaît le vigneron, ce qui fait la réalité et la beauté aussi de son métier. Aujourd'hui, d'autres cultures se sont jointes à la vigne et le Vully est une petite Hollande aux champs de légumes et de fleurs. Pays de civilisation, où le chant et la musique sont cultivés. Pendant longtemps, au temple, un basson, un hautbois et deux trompettes accompagnaient le chant des psaumes. Il est vrai que cette harmonie fut parfois si fantaisiste que le régent, chargé de conduire le chant, menaça de démissionner, si l'on ne congédiait les musiciens qu'on avait fini par appeler les « mugiciens ».

Pays de civilisation aux traditions ancrées, et si la course aux œufs l'après-midi de Pâques a disparu, si les garçons ne vont plus, le premier dimanche de mai, planter un sapin devant les maisons où il y a une fille à marier, il y a encore les « merveilles » des Brandons et le « gâteau blanc » qui marque les fêtes de l'An, les moissons, les vendanges. Et il y a toujours, immuable, le lac et le Mont. Le Mont qui laisse ruisseler la lumière sur les toits, une lumière qui a des tons méridionaux. Le lac, couleur d'ardoise ou d'opale, d'un bleu moiré si doux, serti dans sa collerette de roseaux panachés de brun, bruissants comme des épées, dans lequel se mirent les tours de Morat et les grandes Alpes étincelantes.

Ce pays à l'écart des chemins de passage a son individualité. Il n'a pas marqué dans les souvenirs de voyageurs célèbres. Dumas n'y a pas mangé d'ours, et on ignore si de Neuchâtel Chateaubriand vint s'y promener. Rousseau lui-même, au cours de ses promenades solitaires, ne semble guère y être venu depuis l'île de Saint-Pierre ; cependant, dans les *Confessions*, il parle avec reconnaissance d'un Vullierain authentique, ce Perrottet, aubergiste à Lausanne, à l'hospitalité généreuse.

Je ne sais si c'est à Rousseau, amateur de botanique, qu'un autre Perrottet, Samuel, dut sa vocation. Simple ouvrier jardinier, ce bourgeois de Nant devint un savant célèbre. Attaché au Jardin botanique de Paris, il fut chargé de missions dans les îles de la Sonde et mourut bien loin de son Vully en 1870, à Pondichéry. Rappelons que c'est à Môtiers que naquit Louis Agassiz, alors que son père y était pasteur. On lit sur la façade du presbytère une inscription d'une simplicité peu académique : « Jean-Louis Agassiz, célèbre naturaliste, est né dans cette maison le 29 mai 1807. » Sa mère était la fille du médecin de Cudrefin. Avec son frère Auguste, c'étaient des parties

de pêche, et Louis, bien que son père le destina au commerce, sentit s'éveiller sa passion de naturaliste. Dans les bassins de la fontaine, il étudiait les mœurs des bondelles et des barbeaux qu'il avait attrapés à pleines mains au bord du lac. Pour Louis Agassiz, les poissons de Môtier n'eurent guère de secrets, ni les limaces et les escargots, ni les libellules, ni les oiseaux des grèves, ni même les crapauds, pour qui il eut longtemps une affection curieuse, surtout pour cette variété dont ses correspondants entendirent souvent parler : le bombinator obstetricans. Ce qui ne l'empêcha pas de faire au collège de Bienne des progrès dans les langues anciennes et modernes, puisqu'au latin et au grec et au français il joignait l'allemand, l'anglais et l'italien. Mais les vacances vulliéraines demeuraient le paradis.

Parfois de Morat, des hôtes vinrent en ballade, non seulement les bourgeois de la ville aux époques des vendanges, mais des étrangers. A l'époque de la Révolution, tant de Français réfugiés à Greng ou au Löwenberg firent parfois au Vully des évasions ; on venait en voiture, on goûtait sous les ombrages ; les plus intrépides escaladaient la colline. Déjà en 1786, Sophie Laroche, la poétesse amie de Matthisson, écrivait : « A Morat, le lac nous apparut si merveilleusement beau — il n'y a pas de miroir si lisse — que nous ne pûmes résister à la tentation de passer sur l'autre rive jusqu'à une montagne d'où l'on nous promettait une très belle vue. Gravier cette montagne assez haute et abrupte, au milieu du jour, fut une entreprise pénible, mais la récompense qui nous y attendait payait toutes les fatigues. » Et l'écrivain s'extasie sur la limpidité des eaux, sur les cimes éblouissantes de l'Oberland.

Urbain Olivier vit de moins près le Vully. Il passait à Morat, jeune sergent allant occuper Bâle. On lui dit que ces riants villages, dont les toits se miraient dans le lac, étaient fribourgeois. Il eut peine à croire que de si charmants lieux pouvaient ne pas être vaudois.

Plus près de nous, William Ritter dans ses souvenirs, *Autrefois*, narrant les voyages au temps où son père construisait les môles de la Broye, a dit l'étonnant damier de cultures aux couleurs nuancées que du Mont on aperçoit, cet ensemble qui va du brun-noir des terres labourées au mauve des luzernes, à l'or des moissons, aux teintes d'un lac qui, du gris, passe à l'azur, quand le sang des Bourguignons ne le rougit pas.

Si Gonzague de Reynold de son Cressier ou d'Avenches aperçoit la crête du Vully, que dore le soleil ou qui se confond avec le Jura violet des soirs paisibles, C.-F. Landry aime à s'y arrêter. « A chaque fois que je rencontre ce visage de la terre, j'ai tôt fait de le reconnaître. On me dit : « Que diable vous tenez si fort à vivre ? » Je ne sais toujours que répondre, peut-être dirais-je : « Allez voir ce mont qui touche au lac, cette rive enfantine, ces lieux habités gros comme

des jouets qui se nomment Praz, Môtier, Mur... Allez voir ce que peuvent être quelques toitures plus brunes que rouges, auprès d'un clocher d'imagerie, allez sur les chemins qui mènent d'un lac grand comme une seille à une pièce de blé grande comme la main, allez voir ce monde de lunette d'approche tournée à l'envers, et qui a les couleurs neuves et naïves de la chambre noire, et peut-être vous comprendrez qu'on garde au fond de soi, l'illusion tenace, l'illusion étonnée de ce que vivre pourrait être doux. »

Le Vully est pour Landry un pays de contes de fées, son climat est celui du Petit Chaperon rouge. Il lui rend l'impression des sensations de sa cinquième année, le temps de découvrir le monde, de trouver hauts les haies et les murs peuplés de lézards... « Si un jour, je tente l'aventure d'essayer encore les émerveillements de l'enfance, et ces vacances de l'homme fait, je crois que j'irais le cœur plein d'une angoisse émerveillée au bord de ce petit lac, dans cette montagne du Vully, voir si la vieille terre veut bien me raconter à nouveau des histoires de grand-mère. »

Joseph Autier (M^{lle} Cornaz), qui passa sa vie au Vully — dans le Vully vaudois — a, dans des pages souvent moralisantes mais non dépourvues de sentiment, parlé du labeur, des qualités morales d'une population. Le poète Crisinel, qui passa son enfance à Faoug et à Morat, a dit en des pages prenantes la beauté du lac et le charme des longues courses à pied à travers le Vully aux lueurs sarrasines, et qui semble dominer la brume que la bise entraîne du Seeland, d'un Vully qui est une oasis de latinité. Gustave Roud ne lui fait guère de place, et demeure fidèle à Missy ou à Saint-Aubin dans la Broye.

Mais le Vully a eu son instituteur, M. Samuel Derron, non seulement un défenseur de ses traditions, un mainteneur de sa latinité, mais son poète. Il y a cinq ans, pour marquer la fusion des communes de Praz, de Nant et de Sugiez en une seule : la commune du Bas-Vully, M. Derron eut l'idée d'adapter au Vully un oratorio populaire d'André-Pierre-Humbert intitulé *Terre neuchâteloise* et d'en faire *Terre vuilleraïne*. Le poète de Sauges ayant donné son approbation, et le musicien Pantillon, qui est vulliérain, accordant son concours, une œuvre beaucoup plus originale, que ne le prétend trop modestement M. Derron, naquit et eut grand succès.

En une vision colorée, poétique, le Vully s'offre à nos yeux.

C'est le Vully d'autrefois : la plaine n'était qu'un marécage où s'ébattaient hérons et cigognes ; c'est le Vully d'aujourd'hui aux terres fertiles. Sur les pentes du Crêt les perce-neige annoncent la taille. Chant des labours et des effeuilles, chant du semeur et des fenaisons, chant des roses le long des grèves. C'est la chanson des grillons et des sauterelles, celle des lys et des blés murs, le chant des

pêcheurs et des vigneron. Tout forme une symphonie rustique qui traduit l'amour qu'éprouve pour son pays l'instituteur du Bas-Vully :

Vully, terre douce et jolie,
Ou tout est beau, ou tout est bon,
Je veux te consacrer ma vie
Et vivre heureux sur ton grand Mont ;
J'aime ton lac et ses roseaux,
Ta brise où mon rêve sourit
Bercé par le chant des oiseaux
Et tous tes airs de Paradis.

HENRI PERROCHON.

Pédagogie expérimentale

SAMUEL ROLLER : *La Conjugaison française*. Essai de pédagogie expérimentale. Collection « Actualités pédagogiques et psychologiques ». Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris. Prix : 10 fr. 40.

Ce livre contient en 310 pages l'essentiel d'un manuscrit qui en comptait 1200, représentant la thèse de doctorat pour l'obtention du grade de docteur en philosophie mention pédagogie, soutenue récemment à l'Université de Genève devant un jury formé des professeurs R. Buyse de Louvain, Pierre Bovet, H. Reverdin et R. Dottrens.

M. Samuel Roller est actuellement professeur de pédagogie expérimentale à l'Institut des sciences de l'éducation et directeur du laboratoire de pédagogie expérimentale de cet Institut.

Chacune des pages de cet important ouvrage repose sur l'expérience, en particulier sur diverses enquêtes réalisées dans les écoles de Genève au sujet des résultats de l'enseignement de la conjugaison française.

L'étude de M. Roller aboutit à déterminer 78 verbes types auxquels se rattache toute la conjugaison française, et à proposer un plan d'études valable pour l'enseignement primaire de la 2^e à la 9^e année scolaire. Les verbes y sont classés d'après leur fréquence d'emploi et leur difficulté progressive d'acquisition. Des considérations d'ordre méthodologique complètent cet exposé. L'auteur aborde aussi le problème de l'orthographe et l'examen de recherches, dans ce domaine, accomplies à Louvain et à Genève.

Cette thèse si documentée et si précise fait grandement honneur à son auteur et à l'Université qu'il représente. Elle donne la preuve que l'Institut des Sciences de l'Université de Genève reste à l'avant-garde de la recherche expérimentale, fidèle en cela à l'impulsion qu'il a reçue de ses illustres fondateurs.